

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du vendredi 25 mai 2018

\*\*\*\*\*

Étaient présents : Marc PERRIN, maire, Martine GENTIL, Denis LAUFERON, Jean-Georges MONERAU, Thérèse PERRARD, Philippe PERRUCHET, Grégory SIROU.

Excusés : Danièle JEANGUYOT a donné procuration à Marc PERRIN  
François BREUGNOT a donné procuration à Denis LAUFERON  
Marc DANGUIS, Jean-Marie DE BOURGOING

Marc PERRIN donne lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 avril 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

## **I / TRAVAUX DE VOIRIE TRANCHES CONDITIONNELLES**

Marc PERRIN présente le résultat de l'appel d'offre lancé par la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs ( CCMSGL) compétente en matière de voirie. La société EUROVIA a été retenue.

	Estimatif du technicien	Eurovia	Eiffage	Colas
<b>Route des Buis</b>	8 807,26 €	8 862,75 €	11 939,84 €	11 088,70 €
<b>Route de Buchot (partie basse par Poussignol)</b>	15 416,10 €	15 575,25 €	20 710,24 €	19 140,77 €
<b>Route de Buchot (partie plate jusqu'à l'entrée de la ferme</b>	12 448,62 €	14 187,70 €	19 107,20 €	14 151,18 €

La commune disposant d'un budget voirie de 20 000,00 € qu'elle peut abonder de 15 000,00 € par un fonds de concours, le conseil décide de faire réaliser les travaux sur la route des Buis et sur la partie basse de la route de Buchot.

## **II/ DESHERBEUR THERMIQUE**

Le maire de Dun sur Grandry propose à la commune d'acquérir en commun un désherbeur thermique (2 400 €) pour l'entretien des abords de la voirie. Cette proposition est rejetée, l'utilisation d'un désherbeur ne paraissant pas adaptée aux besoins de la commune.

## **III/ TRAVAUX PRESBYTERE**

Des devis ont été demandés pour un complément de travaux : tubage de la cheminée, peinture des murs de la cuisine, et déplacement du compteur électrique.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- L'association Générations en Fêtes demande si la commune peut mettre à sa disposition un local pour stocker son matériel. Le conseil proposera à l'association le local des anciens sanitaires de l'école (un aménagement minimum est à prévoir qui sera effectué par l'employé communal).
- Marc Perrin signale que le tracteur communal est encore en réparation, suite à un joint mal remonté. Cela entraînera un retard dans le fauchage des routes communales.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,